

ministre des Relations extérieures a signé sept protocoles d'entente, pour une valeur de 20 millions \$, lors de la visite qu'elle a effectuée en Thaïlande en mars 1987, et a annoncé l'approbation, en principe, d'un programme d'activités de 36 millions \$ dans le secteur industriel, intitulé Entreprise Thaïlande.

Le nombre de visites de haut niveau entre les deux pays témoigne en partie de la solidité des liens bilatéraux. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendra en Thaïlande en juillet 1988, afin d'assister à la Conférence post-ministérielle de l'ASEAN à Bangkok. Il y a environ 300 étudiants thaïlandais au Canada.